

ASSEMBLÉE NATIONALE
6 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 75

présenté par

Mme Blin, M. Bazin, Mme Bonnivard, M. Bony, M. Bourgeaux, M. Brigand, Mme Corneloup,
M. Dubois, Mme Duby-Muller, M. Gosselin, Mme Gruet, M. Hetzel, Mme Louwagie,
Mme Périgault, M. Ray, M. Seitlinger, Mme Valentin et M. Viry

ARTICLE PREMIER

Supprimer l’alinéa 13.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.

Intrinsèquement les agriculteurs sont les protecteurs de la nature. Bavardage législatif inutile.